

Rendons, en passant, hommage au Conseil Législatif qui, par ce vote, a bien mérité de la profession et de la province toute entière. Ce seul vote mériterait qu'on conserve à jamais une Chambre qu'on voulait abolir.

Ainsi donc, voilà où nous en sommes rendus. Lorsque, dans tous les pays, on acclame la Science, il était réservé à notre pauvre province de posséder des députés assez peu soucieux de leur dignité pour donner leur vote en faveur d'un tel bill.

Que repondrons-nous aux Anglais, maintenant, lorsqu'ils nous traiteront de race inférieure? Que nous ne sommes pas solidaires de nos députés? Cela empêchera-t-il que ces députés soient des Canadiens-Français?

*Race inférieure—Bill Tellier.* Voilà quatre mots que les Anglais seront amenés à nous lancer à la face dans leurs diatribes futures contre notre race.

Et le plus triste, il faut l'avouer, c'est que le fameux bill leur donne un semblant de raison, puisque nos députés sont sensés représenter les idées de leurs électeurs.

Pensez-vous, qu'un tel bill, dans une province anglaise, eut trouvé cinq votes en sa faveur? Pensez-vous, même, qu'il eut trouvé un proposeur? Non.

Et dire qu'une pareille honte était réservée à notre province.

Et tout cela, parcequ'un député, pour ne pas perdre son minuscule siège à Québec, peut descendre jusqu'à l'absurde.

Pourquoi M. Tellier a-t-il présenté son bill, en effet? Quelle réponse facile, avec preuves en mains.

Primo.—Mireault est influent parmi les imbéciles du comté de Joliette et le curé est son ami et son client. Or il fallait s'assurer la bonne volonté de Mireault.

Secundo.—Le curé de Joliette s'est fait traiter par le dit Mireault et a même payé l'amende pour lui, lorsqu'il fut condamné. Il importait également de plaire au curé qui tenait beaucoup à ce que son ami Mireault et lui-même ne fussent plus exposés à payer cinquante dollars.

Pour plaire à ces deux forts électeurs, il suffisait de présenter le bill? Présentons, s'est dit l'illustre Tellier. Présentons, et pendant cinq ans encore, je m'asseoirai sur le siège rembourré, capitonné.

Est-il rien de plus méprisable?

Et M. Tellier ne s'en rend pas compte. Il est fier de lui et dort sur ses deux oreilles. Comment peut-il croire, en effet, qu'il ait agi honteusement, quand ses collègues ont voté avec lui? A